



Volume 13, no 4 Décembre 2009



Le mot du maire



En tout premier lieu, je veux remercier la population de la confiance qu'elle a manifestée à l'ensemble de l'équipe Poirier. Nous recevons ce vote de confiance avec beaucoup de fierté mais aussi avec toute la responsabilité qui accompagne cette confiance.

Comme vous le savez, un seul district était en élection cette année, le district 6. Je veux saluer les deux candidats, Lise Lalonde et Ghislain Valade, qui ont voulu s'engager dans cette belle aventure de servir les concitoyens et l'intérêt général de la Municipalité. Je les félicite tous les deux d'avoir ainsi offert leurs services. La démocratie a parlé et c'est Lise Lalonde qui l'a emporté. Je lui souhaite la plus chaleureuse bienvenue au sein de l'équipe et lui souhaite un riche mandat.

En deuxième lieu, je tiens à renouveler notre engagement d'être constamment à l'écoute des citoyens et de travailler sans relâche au mieux-être de notre communauté.

Il est également d'usage que chaque membre du conseil se voit confier une responsabilité particulière à l'égard de différents dossiers. Vous trouverez ci-après les responsabilités politiques des membres du conseil qui leur ont été confiées lors de l'assemblée régulière du 10 novembre dernier.

Les élections passées, nous nous remettons résolument à la tâche pour préparer le plan d'action 2010 et le budget qui nous permettra de réaliser des activités qui respectent nos engagements d'offrir le plus de services au meilleur coût pour le contribuable.

Enfin, dans les pages qui suivent, vous trouverez le rapport sur la situation financière de la Municipalité qui a été présenté lors de la séance du 10 novembre dernier.

Le maire, Pierre Poirier

RESPONSABILITÉS POLITIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Pierre Poirier, maire	Administration Sécurité publique Municipalité régionale de comté D'office sur l'ensemble des Comités Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) Subventions Greffe et communication
Michel Bédard conseiller district #1	Égout - aqueduc Bâtiments et terrains municipaux
Paul-Edmond Ouellet conseiller district #2	Travaux publics (voirie, signalisation, éclairage)
Réjean Vaudry conseiller district #3	Développement local et régional Accès logis Office municipal d'habitation Transport adapté
André Brisson conseiller district #4	Parcs sentiers et espaces verts Sports - loisirs - culture - arts Bibliothèque - Maison des arts
Alain Lauzon conseiller district #5	Urbanisme et environnement
Lise Lalonde conseillère district #6	Lien avec le citoyen Pisciculture - CTEL Site Web Tourisme, publicité et promotion Protection incendie Bulletin municipal Aînés et familles



Joyeux temps des Fêtes!

RAPPORT DU MAIRE

SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ, NOVEMBRE 2009

À toutes les citoyennes et citoyens de la Municipalité,

Il me fait plaisir de vous dresser le portrait de la situation financière de la municipalité.

Le rapport pour l'année financière 2008 a été déposé à la séance du conseil municipal le 7 juillet 2009. Celui-ci a permis de dégager un surplus de 417 404 \$ pour l'année financière 2008.

À des séances ordinaires du conseil municipal, nous avons autorisé l'affectation d'une partie du surplus selon la répartition suivante :

Aqueduc :	61 608.89 \$
Égout :	74 474.56 \$
Matières résiduelles :	19 970.72 \$
Surplus libre	261 349.83 \$
TOTAL:	417 404.00 \$

Et la répartition suivante à même le surplus libre pour la réalisation des projets suivants :

Projet	Montant
Achat de tables	3 000.00 \$
Numérisation archives	2 500.00 \$
Technicien en protection incendie	12 500.00 \$
Bornes sèches	27 309.42 \$
Moteur véhicule d'urgence (sécurité incendie)	6 000.00 \$
Matériel divers – travaux publics	2 000.00 \$
Projet quai de la gare et patinoire (pacte rural)	10 717.00 \$
Fête de Noël	1 000.00 \$
Mascotte	1 500.00 \$
Augmentation du fonds de roulement	37 500.00 \$
Consultation concernant le projet d'acquisition de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc	10 000.00 \$
Embauche d'une coordonnatrice en finance et ressources matérielles temporaire	30 000.00 \$
Contrat système de ventilation	1 970.00 \$
Pompe Speece cone	10 000.00 \$
Publication additionnelle de bulletins pour le service des sports, loisirs et de la culture	2 400.00 \$
Piézomètre (site des neiges usées)	2 000.00 \$
Coin des jeunes à la bibliothèque	2 000.00 \$
Réparation du camion citerne du service d'incendie	13 000.00 \$
Achat de bacs à fleurs	12 000.00 \$
Installation d'un système d'éclairage du tennis	20 000.00 \$
Enseignes municipales	42 040.65 \$
Fête du citoyen	1 000.00 \$
Estrades au terrain de balle	3 000.00 \$
TOTAL :	253 437.07 \$

SITUATION FINANCIÈRE 2009

Pour l'année 2009, selon les données financières au 30 septembre, l'analyse des revenus et dépenses nous permet de prévoir un léger surplus pour la fin de l'exercice financier.

En 2009, nous aurons investi plus de 1 865 000\$ en immobilisations, affectés aux fins suivantes : réalisation de travaux routiers, de travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire et construction d'un poste de surpression, acquisition d'équipements de déneigement, d'une benne à asphalte, de deux camionnettes, d'appareils respiratoires, d'un palan à chaîne, d'un cabanon pour les déchets dangereux, restauration, remplacement et fabrication d'enseignes municipales, réfection de parcs et terrains de jeux, installation de bornes sèches, mise en opération du speece cone, aménagement d'un bassin de sédimentation et finalement nous entreprendrons la réfection de bâtiments municipaux, la construction d'une salle multifonctionnelle et d'une patinoire dans le parc Gérard Legault.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2009

Administration générale

- Signature de la convention collective pour la période du 1er octobre 2007 au 1er janvier 2012
- Consultation publique concernant le projet d'acquisition de l'église Sainte-Jeanne-D'Arc
- Restauration, remplacement et fabrication d'enseignes municipales
- Adoption d'une politique relative aux règles d'éthique pour les membres du conseil, les employés et les membres des comités consultatifs de la municipalité
- Augmentation du fonds de roulement (37 500 \$)
- Mise à niveau du parc informatique
- Évaluation de l'état physique des bâtiments du CTEL
- Validation, inventaire des travaux à effectuer et état des sentiers existants du CTEL
- Adoption d'un plan de développement touristique et durable pour le CTEL
- Mise à niveau du sentier l'Érablière du CTEL
- Actualisation du site Internet
- Embauche d'une coordonnatrice en finance et ressources matérielles temporaire
- Acquisition du terrain de l'ancienne caserne au lac Carré
- Engagement d'une agence de sécurité pendant la saison estivale

Travaux publics

- Achat d'équipement de déneigement (camion 6 roues)
- Mise à jour du suivi de qualité des eaux souterraines et de fonte de neiges au site d'élimination des neiges usées et installation de trois puits d'observation
- Obtention de subventions du MTQ pour l'amélioration du réseau routier
- Réalisation de travaux routiers d'une valeur de plus de 376 000 \$
- Projet pilote de sens unique sur une partie de la rue Principale pour une deuxième année
- Travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire et construction d'un poste de surpression sur les rues de la Gare, Airville sud, Airville nord et de l'Église dans le cadre du retour de la taxes d'accise sur l'essence
- Installation d'un régulateur de pression sur conduite d'aqueduc
- Acquisition d'une benne à asphalte
- Acquisition d'un palan à chaîne
- Projet d'une entente avec les municipalités de Lac-Supérieur et Val-des-Lacs pour l'achat conjoint de véhicules pour la collecte et le transport des matières résiduelles
- Réfection des bâtiments municipaux
- Système d'éclairage du garage municipal

Urbanisme et environnement

- Embauche d'une inspectrice adjointe en environnement
- Adoption de la charte sur la réduction des matières résiduelles
- Mise en opération du Speece cone au lac Carré
- Quatrième édition du programme de renaturalisation des rives
- Réalisation du programme de compostage – 2e édition
- Réalisation du programme de protection des lacs et plan quinquennal – 4e édition
- Obtention d'une subvention pour l'embauche d'un étudiant
- Projet de revégétalisation et revitalisation du site de la pisciculture
- Projet d'un bassin de sédimentation sur le terrain de l'ancienne caserne dans le cadre du Pacte Rural 2009

Sécurité publique et service incendie

- Intégration au projet régional de couverture du service des pinces de désincarcération
- Achat d'une camionnette
- Installation de quatre bornes fontaines sèches
- Poursuite des visites de prévention
- Embauche de quatre nouveaux pompiers volontaires
- Entretien du véhicule d'urgence et du camion citerne
- Remplacement/acquisition d'appareils respiratoires
- Préparation de plans d'intervention

Sports, loisirs et culture

- Achat d'une fourgonnette
- Aménagement du coin des jeunes à la bibliothèque
- Organisation de plusieurs événements culturels: la fête du citoyen, les journées de la culture, sept concerts musicaux, la 5e année du symposium de sculpture, le concours de photos
- Organisation de plusieurs fêtes pour les enfants : la fête de l'Halloween et de Noël
- Programme d'échange d'emploi de l'Association Québec-France
- Tenue d'un camp d'hiver durant la semaine de relâche scolaire et d'un camp de jour durant la saison estivale
- Création d'une mascotte
- Installation d'un système d'éclairage au terrain de tennis et acquisition d'une partie de terrain
- Programmation jeune public avec la présentation de théâtre pour enfants
- Organisation d'une sortie théâtrale pour adultes et une pour la famille
- Quatre publications en sports, loisirs et culture
- Conférences et activités à la bibliothèque du Lac
- Maintien des activités et des expositions à la Maison des Arts et de la Culture
- Offre de quinze terrains au jardin communautaire

Parcs et terrains de jeux

- Installation d'un jardin d'eau avec chute et finition des sentiers en poussière de roche au parc de la Gare
- Aménagement et acquisition de modules de jeux pour le parc du Domaine Levert et le parc de la Gare
- Reconstitution du quai et de l'éclairage à la Gare dans le cadre du Pacte Rural 2009

COMITÉS DU CONSEIL ET COMITÉS CONSULTATIFS

La municipalité compte de nombreux comités qui alimentent le conseil. Je tiens à souligner le travail accompli par tous les membres de ces comités qui enrichissent notre vie démocratique.

**BUDGET 2009
ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Avec la collaboration de la direction et du personnel, nous préparons le budget 2010, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2010, 2011 et 2012.

Lors d'une séance spéciale qui se tiendra en janvier 2010, nous dévoilerons les principaux projets 2010 et nous adopterons le budget de fonctionnement ainsi que le programme triennal d'immobilisations

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le montant annuel de rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil municipal reçoit de la Municipalité et de la MRC sont les suivants :

	Traitement	Allocation de dépenses Non imposable	TOTAL
Maire - base	16 900.49 \$	8 450.24 \$	25 350.73 \$
- MRC	5 233.00 \$	2 617.00 \$	7 850 \$
TOTAL	22 133.49 \$	11 067.24 \$	33 200.73 \$
Conseiller	5 633.50 \$	2 816.75 \$	8 450.25 \$

LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Avec le présent rapport, je dépose au bureau du greffe de la Municipalité la liste des contrats, entre le 1er novembre 2008 et le 31 octobre 2009, de 25 000 \$ et plus ainsi que la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec le même entrepreneur lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Le maire, Pierre Poirier

*De la part de toute l'équipe
de votre Bulletin municipal
nous vous souhaitons un très joyeux Noël*





Alain Lauzon

CONSEILLER RESPONSABLE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Natif de Saint-Faustin-Lac-Carré et ayant déjà occupé un poste de conseiller municipal durant deux années à l'époque de la fusion des deux municipalités, c'est avec conviction et enthousiasme que j'entreprends le mandat qui m'a été confié au sein de cette équipe. À titre de conseiller responsable de l'urbanisme et de l'environnement, je m'efforcerai de mener à terme l'ensemble des dossiers qui me seront confiés.

À la lumière de mes premières constatations, je suis forcé d'admettre que les réalisations des dernières années furent colorées par un mouvement politique vert et que la plupart des décisions prises par le conseil en place le furent dans une perspective de développement durable.

LES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

Les différents programmes mis en place en environnement depuis maintenant quatre ans ont su faire leurs preuves et gagner la confiance et la satisfaction des riverains, des villageois et des villégiateurs.

Par exemple, le Programme de compostage a connu et continue de connaître une popularité grandissante auprès de tous. Les participants de ce programme savent que l'acquisition de leurs composteurs contribue tous les jours à la réduction du volume des matières résiduelles produites sur le territoire.

Aussi, le Programme de protection des lacs, importante initiative du comité consultatif en environnement, a su être réalisé avec succès, année après année, par le service de l'urbanisme et de l'environnement. Les inspections des installations sanitaires, les relevés des bandes riveraines, la sensibilisation des citoyens ainsi que les études d'eutrophisation des lacs réalisées dans le cadre de ce programme ne cessent de justifier les investissements en ce sens depuis sa mise en place.

De plus le Programme de revégétalisation des rives privées réalisé au début de chaque période estivale permet à plus d'une centaine de propriétés de bénéficier d'une aide financière afin de procéder au reboisement de leurs rives, ce qui n'est pas sans impacts positifs sur l'environnement des lacs du territoire. Ce programme est conséquent avec les orientations régionales en matière de protection de la ressource Eau, d'une valeur inestimable.

RÉALISATIONS 2009

Selon les informations obtenues auprès de la direction du service de l'urbanisme et de l'environnement, d'autres efforts ponctuels ont contribué au développement durable de la municipalité au cours de l'année 2009. La revitalisation du parc du Domaine Lauzon, en collaboration avec l'organisme de bassin versant AGIR pour la Diable, fut réalisée avec la participation des jeunes du camp de jour, belle initiative inter-services et inter-génération. Aussi, les subventions accordées dans le cadre du Pacte rural 2008 et 2009 ont permis, d'une part, la remise en fonction du Speece cone au lac Carré et d'autre part, le réaménagement de la rive du terrain de l'ancienne caserne de Lac-Carré, en y construisant un bassin de rétention des sédiments provenant des eaux de ruissellement ainsi qu'en revégétalisant les quinze premiers mètres de la rive.

Dans un autre ordre d'idée, le programme de subvention Jeunes au travail de Desjardins a permis au service de l'urbanisme et de l'environnement de répondre au besoin criant de la municipalité en ce qui a trait au recensement des numéros civiques des bâtiments érigés sur son territoire. En effet, un étudiant, Vincent Piché, résident du noyau villageois de Saint-Faustin, a procédé à ce recensement tout au long de l'été 2009. Ce travail contribuera fortement à l'efficacité des services d'urgence et à l'amélioration de la sécurité des citoyens.

En somme, je m'engage à représenter intégralement l'ensemble des intérêts des citoyens et citoyennes en matière d'environnement et implicitement, d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il va de soi que je prendrai position lorsque nécessaire et ce, doté d'un regard éclairé et axé sur la dimension durable des actions entreprises en fonction d'un développement "endurable", c'est-à-dire dans l'intérêt non pas seulement des citoyens actuels mais bien des générations qui leur succéderont.



André Brisson

CONSEILLER RESPONSABLE

SPORTS - LOISIRS - CULTURE - ARTS
BIBLIOTHÈQUE - MAISON DES ARTS
PARCS, SENTIERS ET ESPACES VERTS

Les dernières élections municipales étant chose du passé, j'aimerais profiter de cette tribune pour remercier chaleureusement les citoyens de Saint-Faustin-Lac-Carré pour leur soutien et leur confiance témoignés envers leurs élus.

Responsable du service des sports, des loisirs et de la culture de cette municipalité, j'aimerais saluer le départ, pour une durée d'un an, de notre directrice, Madame Christine Nantel. Madame Nantel donnera naissance à un enfant vers la fin décembre 2009. Pour lui succéder, nous accueillons Madame Belinda Proulx au sein de notre équipe. Cette dernière possède une solide expertise en gestion d'événements et a à cœur la continuité et le maintien de nos services en termes de sports, de loisirs et de culture.

À cet effet, j'aimerais rassurer la population quant à notre prochain plan d'action. En ces temps d'incertitude économique, vos élus ont toujours à cœur de poursuivre les actions entreprises. Nous mettrons de l'avant une programmation riche et diversifiée autant en loisirs, en sports qu'à la culture. Notre reconnaissance, comme municipalité innovatrice, dépasse les frontières régionales. Nous nous devons de conserver cette réputation et comptons tout mettre en œuvre pour maintenir ce standard de qualité.

Ce sera justement un des rôles des comités consultatifs de nous conseiller dans cette avenue. Ces comités, formés depuis plusieurs années déjà, jouent un rôle important au sein de notre municipalité. Comme conseiller municipal, il sera de mon devoir d'écouter ces recommandations et de faire des choix en considérant tous les points de vue.

D'ici là, je vous invite à lire notre prochain bulletin des sports, loisirs et culture qui vous sera distribué vers la mi-décembre. Notre programmation de cours et d'ateliers y sera, de l'information sur le camp d'hiver et sur nos prochains spectacles en petite salle vous seront présentés.

*Sur ce, je vous souhaite un bel hiver
sous le signe de sorties extérieures !!!*



Lise Lalonde

CONSEILLÈRE RESPONSABLE

PROTECTION INCENDIE
PISCICULTURE - CTEL
LIEN AVEC LE CITOYEN
SITE WEB
BULLETIN MUNICIPAL
TOURISME, PUBLICITÉ ET PROMOTION

J'aimerais tout d'abord remercier les gens du district 6 pour la confiance qu'ils m'ont témoignée lors de l'élection du 1er novembre dernier. Je suis très heureuse de faire partie d'une équipe qui, déjà, au lendemain de cette élection, mettait la main à la pâte pour l'avancement des dossiers.

Je suis prête à retrousser mes manches pour travailler aux dossiers qui m'ont été confiés, soit la protection incendie, la Pisciculture, le Centre touristique et éducatif des Laurentides, le tourisme, la publicité et la promotion.

Je souhaite de plus poursuivre le travail accompli au niveau du site Internet qui a été complètement renouvelé au cours de la dernière année. Le bulletin municipal fait également partie des tâches qui m'ont été confiées et en tant que responsable du lien avec le citoyen, ces dossiers me tiennent à cœur. Je me fie sur vous pour me faire connaître vos besoins et opinions dans le but de faire transparaître le plus possible les orientations et projets de votre municipalité.

LA PRÉVENTION INCENDIE

Le schéma de couverture de risques adopté par les maires et chapeauté par la M.R.C. des Laurentides, exige de faire des visites préventives résidentielles et commerciales.

Les visites résidentielles ont débuté à l'automne 2007 et s'effectuent le soir et le samedi. À ce jour 275 résidences ont été visitées, principalement dans

les secteurs du village Lac-Carré et du chemin des Lacs, incluant tous les chemins adjacents et les lacs suivants : lac de la Blanche, lac de la Ripousse, lac Larin, lac Ovale, lac du Raquetteur, lac Nelly et lac Caribou.

En ce qui concerne les visites commerciales, des plans d'intervention plus détaillés sont produits par un technicien en prévention. Douze commerces ont été visités au cours de l'automne 2009 sur un total de 80.

La prévention est un sujet qui me tient à cœur et qui est essentiel à mes yeux. Je vous invite donc à bien accueillir les pompiers qui se présenteront chez vous pour une visite préventive. Leurs conseils peuvent sauver des vies !

LE CTEL, UN LIEU À CONNAÎTRE

Depuis 1995, la Municipalité par le biais d'un organisme à but non lucratif, le Centre Touristique et Éducatif des Laurentides, gère un bail sur des terres publiques intramunicipales. Le précédent conseil s'est donné comme objectif d'assurer la pérennité de ce bail et de développer ce territoire qui est un joyau au cœur de la municipalité. Pour l'ancien conseil, le CTEL était un territoire à protéger certes mais aussi un possible moteur de développement.

Un consultant a été engagé pour réaliser un plan de développement. À partir de ce plan, le conseil d'administration du CTEL a fait des recommandations et dès cette année certaines ont été mises en application. Ainsi, le sentier l'Érablière a été amélioré et des travaux de rénovation sont prévus au pavillon principal. Le CTEL a plusieurs projets de mise en valeur de son territoire qui est à la disposition tant des résidents de notre municipalité que des visiteurs que nous souhaitons de plus en plus nombreux.

Le nouveau conseil doit se pencher sur le plan d'action 2010 très bientôt. Sans présumer des décisions qui seront prises, comme responsable du dossier CTEL, j'entends faire valoir auprès de mes collègues l'opportunité d'avoir un tel équipement sur notre territoire et de poursuivre le travail amorcé pour en faire un instrument de notre développement.

Ces deux dossiers sont certainement d'une grande importance pour notre région et je souhaite y investir temps et énergie au cours des prochains mois. Je vous informerai de leur avancement lors d'une prochaine édition du bulletin municipal.



Réjean Vaudry

CONSEILLER RESPONSABLE

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL
ACCÈS LOGIS,
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
TRANSPORT ADAPTÉ

LE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF, UN SERVICE DISPONIBLE.

Je veux, en tout premier lieu, remercier les citoyens et contribuables du district numéro 3 qui m'ont accordé leur confiance et ont permis ma réélection sans opposition lors des dernières élections municipales. J'entends agir de façon à répondre le mieux possible à leurs attentes et continuer à être leur voix au conseil municipal.

Au cours du mandat qui débute, je continuerai à représenter la municipalité au sein du conseil d'administration du Transport adapté et collectif des Laurentides pour la zone 2. Le Transport adapté et collectif des Laurentides comprend quatre zones et regroupe 34 municipalités entre L'Ascension dans la MRC Antoine-Labelle plus au nord et la municipalité de Sainte-

Anne-des-Lacs dans la MRC des Pays-d'en-haut plus au sud. Il touche une population totale de près de 90 000 habitants.

Saviez-vous que dès 1989, les municipalités de Lac-Carré et Saint-Faustin, non regroupées à cette époque, ont été les premières municipalités à demander l'implantation du service de transport adapté dans la MRC des Laurentides ? En effet, accompagnées de Arundel, Barkmere, Brébeuf, Huberdeau, La Conception, Lac-Supérieur, Mont-Tremblant, Paroisse de Saint-Jovite, Ville de Saint-Jovite et Amherst, toutes ces municipalités avant-gardistes ont eu la préoccupation d'offrir à leurs contribuables ce transport en commun adapté. Elles se sont groupées autour d'un répondant, organisme mandataire, la Ville de Saint-Jovite, maintenant devenue Ville de Mont-Tremblant.

Le budget d'aujourd'hui, huit fois plus élevé qu'en 1989, confirme les volontés municipales de l'époque. Il y a 20 ans, défendre la cause des citoyens en perte de mobilité, c'était faire preuve de vision et d'un sens communautaire peu commun.

Nous ne pouvons que remercier ces élus de l'époque et les rassurer en poursuivant leur travail. Ainsi, du 1er janvier au 31 août 2009, il y a eu 23 591 déplacements dont 710 pour les résidents de notre municipalité. Je continuerai donc à assurer les intérêts des personnes en perte de mobilité de notre municipalité avec toujours autant de vigueur.



Paul Edmond Ouellet
CONSEILLER RESPONSABLE

TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE
SIGNALISATION, ÉCLAIRAGE

LA NEIGE S'EN VIENT ...

**QUELQUES CONSIGNES AVANT D'ACCUEILLIR
LES PREMIERS FLOCONS !**

Avec l'hiver qui débute, j'aimerais vous rappeler quelques consignes afin de faciliter les opérations de déneigement, effectuées tant par la municipalité que par l'entrepreneur, afin de pouvoir vous offrir le meilleur service possible.

À l'automne ou avant les premières précipitations :

- Bien identifier vos haies, arbustes, arbres et clôtures
- Si vous avez un ponceau sous votre entrée privée, vous assurer que celui-ci n'est pas obstrué

Durant l'hiver :

- Ne pas bloquer par des amoncellements de neige les extrémités de vos ponceaux
- En aucun temps, vous ne devez déposer de la neige dans la rue ou de l'autre côté de celle-ci.

N'oubliez pas que vous êtes responsable du déneigement qui se fait chez vous, même si vous en confiez l'exécution à un entrepreneur.

**DÉNEIGEMENT
STATIONNEMENT DE NUIT**



Le Service des travaux publics rappelle à la population que le stationnement est interdit sur toutes les rues et chemins publics de la Municipalité, du 15 novembre au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 heures. Toutefois, le stationnement de nuit est toléré les 24, 25, 26, 31 décembre, ainsi que les 1er et 2 janvier.

Nous demandons votre collaboration pour garder le territoire libre de tout véhicule afin de permettre aux équipes de déneigement d'assurer un service sécuritaire de qualité.

Enfin, nous sollicitons votre collaboration, particulièrement en période hivernale, en vous demandant de replacer vos bacs près de votre résidence le plus tôt possible après la collecte. Cela permettra au Service des travaux publics d'offrir un meilleur service de déneigement et évitera le bris de vos bacs, avec tous les inconvénients que cela comporte.

Merci de nous aider à vous aider.

Martin Letarte
Directeur des travaux publics

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
(PLAN QUINQUENNAL)**

Cette année, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier, nous avons investi plus de 375 000 \$ sur les tronçons suivants : chemin des Lacs, du Lac-Caribou et de la Sauvagine, en plus de préparer le remplacement d'un groupe de ponceaux de forte dimension dans le secteur du chemin des Mallards.

Certains diront que les travaux sont toujours exécutés sur les mêmes chemins et ils n'ont pas tout à fait tort. Bien que la municipalité possède 110 kilomètres de chemins, dont près de 70 sont pavés, nous tentons d'intervenir stratégiquement tout en respectant notre enveloppe budgétaire. Plusieurs de nos chemins nous ont été cédés lors de la réforme Ryan en 1993 par le ministère des Transports du Québec et malheureusement ces chemins n'étaient pas construits pour la circulation lourde d'aujourd'hui. Il nous semble donc de mise d'intervenir en priorité dans ces secteurs, en commençant par les tronçons les plus urgents.

Pour déterminer la priorité des interventions à réaliser annuellement sur notre réseau routier, nous nous basons tout d'abord sur les conclusions de l'étude sur l'état de l'ensemble des chemins menée en 2004. De plus, nous prenons en considération divers facteurs tels que le débit de circulation, les urgences et les changements majeurs de l'état des chemins.

Lorsque le processus budgétaire sera complété, nous pourrons, dans un prochain bulletin, vous informer des sommes qui seront investies dans le cadre de la cinquième édition de notre programme d'amélioration du réseau routier.



Michel Bédard
CONSEILLER RESPONSABLE

ÉGOUT ET AQUEDUC
BÂTIMENTS ET TERRAINS MUNICIPAUX

Je tiens d'abord à remercier la population de sa confiance à mon égard suite à mon élection sans opposition lors des dernières élections municipales. J'entreprends ce mandat avec beaucoup d'enthousiasme et je souhaite apporter ma contribution au développement de notre municipalité.

Je me suis vu confier la responsabilité politique du dossier égout-aqueduc succédant à mon collègue Réjean Vaudry. De plus, je suis responsable politique du dossier des bâtiments et terrains municipaux et je siégerai sur le comité des travaux publics.

Au cours de la dernière année, le précédent conseil a effectué des travaux importants dans le secteur Airville au Lac-Carré en égout et aqueduc dans le cadre du programme du retour de la taxe d'accise sur l'essence. Je suis très heureux de constater que les dépenses totales seront en deçà du budget et ainsi que le budget de 1 148 136 \$ a été respecté. La municipalité a reçu une subvention de l'ordre de 569 788 \$ et elle a emprunté un montant de 578 348 \$. Les travaux d'infrastructures sont terminés malgré un retard de l'entrepreneur.

Par ailleurs, dans le cadre de ces travaux, un nouveau surpresseur assurera une meilleure distribution de l'eau dans le secteur. Depuis le 16 novembre, le secteur est alimenté par un surpresseur temporaire et la mise en marche du nouveau surpresseur sera réalisée à la mi-décembre.

Le service des travaux publics tient à remercier tous les citoyens et contribuables qui ont été touchés par ces travaux. Il est certain que des inconvénients accompagnent toujours ce type de travaux mais la municipalité a cherché le plus possible à en réduire les impacts sur la vie quotidienne des usagers de ce secteur.



Élections municipales 2009 Résultats et statistiques

Candidatures

Le 2 octobre dernier se terminait la période de mise en candidature pour l'élection du conseil municipal. Une demande de reconnaissance d'équipe a été officiellement déposée et acceptée par le président d'élection. Il s'agit de l'Équipe Pierre Poirier qui a présenté sept candidats.

Six des sept candidats faisant partie de l'Équipe Pierre Poirier ont été élus sans opposition, soit:

- Au poste de maire:
M. Pierre Poirier, maire sortant
- Au poste de conseiller du district 1:
M. Michel Bédard, nouveau candidat
- Au poste de conseiller du district 2:
M. Paul Edmond Ouellet, conseiller sortant
- Au poste de conseiller du district 3:
M. Réjean Vaudry, conseiller sortant
- Au poste de conseiller du district 4:
M. André Brisson, conseiller sortant
- Au poste de conseiller du district 5:
M. Alain Lauzon, nouveau candidat

Au poste de conseiller du district 6, les candidatures de Madame Lise Lalonde, de l'Équipe Pierre Poirier et Monsieur Ghislain Valade, candidat indépendant, ont été déposées.

Résultat

Madame Lise Lalonde, candidate de l'Équipe Pierre Poirier, a été proclamée élue avec 13 votes de majorité, soit 85 voix pour Madame Lalonde contre 72 voix pour Monsieur Valade.

Au total, 161 électeurs sur une possibilité de 413 ont exercé leur droit de vote, soit une participation de 39%.

Une nouvelle formule pour le vote par correspondance des électeurs non domiciliés a été utilisée pour cette élection, conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Sur vingt-neuf électeurs ayant reçu leur bulletin de vote par la poste, vingt électeurs se sont prévalus de leur droit de vote par cette voie. Treize électeurs non domiciliés ont voté de façon traditionnelle, représentant également un taux de participation de 39% des électeurs non-domiciliés.

Le maire de même que les six conseillers ont été assermentés dans les délais prescrits.

Jacques Brisebois
Président d'élection



La Pisciculture de Saint-Faustin, ses débuts.



Par Jean-Yves Grandmaison,
Société d'histoire de la Repousse.

En 1933, la découverte par hasard d'un ruisseau ayant un bon débit d'eau très froide bordant la route à Morrison, a jeté les fondements d'une petite entreprise de pisciculture qui est devenue par la suite un lieu connu de tous; la Pisciculture de Saint-Faustin.

Un terrain de dimension restreinte fut loué et on y aménagea des bassins temporaires ainsi qu'un réseau de conduites reliées au ruisseau tout près. Des alevins de truites mouchetées venant de l'établissement piscicole du Mont-Tremblant y furent implantés et les activités commencèrent sur une échelle fort restreinte. La Pisciculture de Saint-Faustin prit graduellement la relève des installations désuètes du Mont-Tremblant (1905-1933) et du lac Manitou (1931-1935) alors exploitées par le Service des Piscicultures.

Après deux étés d'expériences fructueuses, on décida d'acheter le terrain loué ainsi que les terres adjacentes, de construire une série de bassins rectangulaires en béton, un grand réservoir ainsi qu'un important barrage situé en amont de la voie ferrée sur le ruisseau alimentant la pisciculture. Une dizaine d'années plus tard, on y construisit un incubateur en pierre de 80 pieds par 40 pieds ainsi que plusieurs autres bâtiments. C'était un début très modeste pour ce qui allait devenir l'un des établissements les plus remarquables d'élevage de poisson destiné à la pêche dans l'est de l'Amérique du Nord, ainsi qu'une attraction touristique importante des Laurentides. La Pisciculture fut aussi un laboratoire de recherche de l'Université de Montréal. La construction de la pisciculture, dans les années 30, en période de crise mondiale, s'est avérée un bienfait incalculable pour Saint-Faustin et pour toute la région.

La pisciculture de Saint-Faustin est vite devenue un lieu incontournable pour passer une journée d'été en taquinant les truites et faire un pique-nique en famille. Au cours de l'année 1955, on y a dénombré plus de 100 000 visiteurs.



Illuminez et chauffez sans y passer !

Vous aimez les décorations de Noël lumineuses ? Comme le temps des Fêtes approche à grands pas, le Service de sécurité incendie vous demande d'être très vigilant lors de l'installation des lumières afin d'éviter la surcharge sur vos installations électriques. L'installation de rallonges multiples sur les mêmes circuits électriques peut causer un incendie. Il est recommandé de brancher une seule rallonge par prise électrique pour une meilleure sécurité.

Lors des repas en famille, soyez prudents avec l'utilisation des chandelles, parfois elles ne sont pas bien fixées sur la table et il ne suffit que de quelques secondes d'inattention pour les renverser.

En terminant, un petit rappel sur votre système de chauffage au bois. Il faut toujours brûler du bois sec et surtout ne pas oublier de nettoyer sa cheminée de façon régulière.

Passez un bon hiver au chaud et en toute sécurité.

Mario Levert
Directeur du Service de sécurité incendie

NOTRE CAMP D'HIVER EST DE RETOUR!

Fort de sa popularité des dernières années, le camp d'hiver se déroule pendant toute la semaine de relâche (1er au 5 mars 2010).

Tous les enfants âgés de 5 à 12 ans peuvent s'inscrire et un service de garde (SDG) sera également offert. De nombreuses activités sont prévues, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Vos enfants iront jouer dehors, apprivoiseront l'artisanat avec le cercle des fermières et ne verront pas le temps passer!!



Alors sans plus tarder, inscrivez-le au camp d'hiver de St-Faustin-Lac-Carré!

Enfants âgés	de 5 à 12 ans
Heure d'ouverture	9 h 00 à 16 h 30
Service de garde	7 h 30 à 9 h 00 et 16 h 30 à 17 h 30
Endroit	Salle Bellevue, 64, rue de la Culture
Activités	Jeux extérieurs, glissade, patin, activités avec le Cercle des fermières, la bibliothèque et sortie spéciale.
Inscription	Du 18 janvier au 19 février 2010 à l'hôtel de ville



Je reviens à la maison
... en toute sécurité

819 717-1411

Saint-Faustin-Lac-Carré sera desservi à nouveau cette année par Opération Nez rouge Mont-Tremblant.

Heures d'ouverture et de fermeture : de 20 h à 3h
Les 24, 25 et 31 décembre : de 20 h à 3 h.

Une équipe de 3 bénévoles Nez rouge ira vous rejoindre afin de vous accompagner gratuitement à l'endroit de votre choix, et ce, à bord de votre propre véhicule.

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Vous aimeriez faire votre part et agir comme bénévole ?
Consultez le www.operationnezrouge.com

BLOC-NOTES



Le 9-1-1 IMPORTANT

Le service 9-1-1 vous permet d'accéder à tous les services d'urgence (policiers, ambulance, pompiers...) EN PLUS DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA PROTECTION CANINE.

Dans ces deux derniers cas, on utilise le 9-1-1 uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de l'administration municipale: chemin inondé, arbre tombé sur la route, fuite d'eau, refoulement d'égout, chien ou autre animal dangereux.

BOTTIN TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL

- Hôtel de ville
100, place de la Mairie,
Saint-Faustin-Lac-Carré J0T 1J2
Téléphone: 819 688-2161
ou 819 326-0407
(Boîtes vocales accessibles
24 heures sur 24)
- Télécopieur: 819 688-6791
- Feux et appels d'urgence : 911
- Travaux publics: 819 688-2161 poste 224
- Site internet:
www.municipalite.stfaustin.qc.ca
Courriel : dirgen@municipalite.stfaustin.qc.ca
- Centre communautaire (salle Bellevue)
64, rue de la Culture,
Saint-Faustin-Lac-Carré 819 688-1264
- Bibliothèque du Lac
64, rue de la Culture,
Saint-Faustin-Lac-Carré
819 688-5434

BULLETIN MUNICIPAL

Coordination :
Danielle Gauthier
Directrice du greffe
et des communications

Responsables politiques :
Pierre Poirier, maire
Lise Lalonde, conseillère

Infographie et impression :
Imprimerie Léonard Inc.

Également disponible sur Internet au
www.municipalite.stfaustin.qc.ca

Prochaine parution : Mars 2010

Séances du conseil municipal

Le premier mardi de chaque mois, à 19 h 30, à l'hôtel de ville situé au 100, place de la Mairie.

En janvier, la réunion est reportée au deuxième mardi soit le 12.

OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

DU LUNDI AU VENDREDI - 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Prenez note que les bureaux seront FERMÉS
du 24 décembre au 1er janvier inclusivement.

Pour dépôt de courrier en dehors des heures d'ouverture, utilisez l'ouverture dans la porte de la salle du conseil à l'hôtel de ville.